



INSTITUT INTERNATIONAL DES DROITS DE L'HOMME

fondé par René CASSIN en 1969

www.iidh.org

LE CONSEIL DE L'EUROPE est le cadre d'une prolifération relativement récente des procédures qualifiées de « suivi », en particulier dans le domaine des droits de l'homme. Cette évolution intrigue, parce qu'elle laisse apparaître que l'Organisation investit désormais massivement dans d'autres modalités de protection des droits de l'homme que l'option juridictionnelle qu'elle a initialement privilégiée. Le terme même de « suivi » interpelle parce qu'il n'a pas de signification juridique précise. L'auteur avance que le suivi constitue une modalité de contrôle non contentieux, caractérisée par sa continuité dans le temps et le fait qu'elle vise à fournir aux Etats une assistance dans la mise en œuvre des normes européennes.

Or, le juriste est porté à croire que l'efficacité des mécanismes de contrôle est proportionnelle au degré de contrainte qui leur est inhérent. Cette opinion incite à privilégier les méthodes de contrôle fondées sur la sanction ou encore le contrôle juridictionnel qui débouche sur des décisions juridiquement contraignantes. A l'inverse, ce postulat pourrait encourager à nourrir une certaine indifférence à l'égard du suivi, qui privilégie une approche « adoucie » du contrôle.

L'auteur tente de montrer que le suivi incite à nuancer quelque peu l'enthousiasme provoqué par les modes autoritaires de mise en œuvre du droit, dont il fait ressortir les limites. En ce sens, le suivi se conçoit à la fois comme une alternative crédible face au contrôle de droit commun exercé unilatéralement par les Etats et comme un complément fertile au contrôle juridictionnel.

Mihaela AILINCAI est Maître de conférences en Droit public à la Faculté de Droit de Reims. Elle est membre du Centre d'Etudes sur la Sécurité Internationale et les Coopération Européennes (CESICE) de Grenoble.

Collection dirigée par Gérard COHEN-JONATHAN et Sébastien TOUZÉ

ISBN 978-2-233-00638-7

70 €

Mihaela
AILINCAI

16

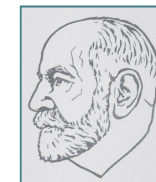
LE SUIVI DU RESPECT DES DROITS DE L'HOMME
AU SEIN DU CONSEIL DE L'EUROPE

PEDONE



INSTITUT RENE CASSIN DE STRASBOURG

PUBLICATIONS DE L'INSTITUT INTERNATIONAL DES DROITS DE L'HOMME



LE SUIVI DU RESPECT DES DROITS DE L'HOMME AU SEIN DU CONSEIL DE L'EUROPE

Contribution à la théorie du contrôle international

Mihaela AILINCAI

Prix René CASSIN 2010

*Prix Jacques MOURGEON
de la*

Société Française pour le Droit International

Préface Catherine SCHNEIDER

EDITIONS A. PEDONE - 13 RUE SOUFFLOT - 75005 PARIS



INSTITUT INTERNATIONAL DES DROITS DE L'HOMME

fondé par René CASSIN en 1969

www.iidh.org

LES DROITS DE LA PERSONNE sont garantis au niveau international par le droit international des droits de l'homme, le droit humanitaire et le droit des réfugiés. La multiplication des normes, le morcellement de leurs sources, leur consécration au sein de diverses organisations et la pluralité des interprètes auxquels est confié le contrôle de leur respect laisse craindre un fractionnement de la matière. En parallèle, cette situation autorise et favorise des interactions entre les différentes normes du droit international de la personne, que ce soit lors de leur apparition sur la scène internationale ou lors de leur interprétation, notamment dans le cadre d'un dialogue des juges. L'étude des vecteurs et des effets de ces interactions doit s'accompagner d'une réflexion sur la possible émergence d'un droit commun par leur biais ainsi que sur la crédibilité et la sécurité juridique qui les accompagnent.

Sandrine TURGIS est Maître de conférences en droit public à l'Université de Reims Champagne-Ardenne.

Collection dirigée par **Gérard COHEN-JONATHAN** et **Sébastien TOUZÉ**

ISBN 978-2-233-00639-4

66 €

PEDONE

Sandrine
TURGIS

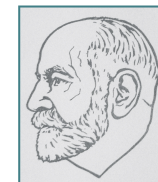
17

LES INTERACTIONS ENTRE LES NORMES INTERNATIONALES
RELATIVES AUX DROITS DE LA PERSONNE



INSTITUT RENE CASSIN DE STRASBOURG

PUBLICATIONS DE L'INSTITUT INTERNATIONAL DES DROITS DE L'HOMME



LES INTERACTIONS ENTRE LES NORMES INTERNATIONALES RELATIVES AUX DROITS DE LA PERSONNE

Sandrine TURGIS

*Prix René CASSIN 2010
Mention spéciale*

Préface Jean DHOMMEAUX

EDITIONS A. PEDONE - 13 RUE SOUFFLOT - 75005 PARIS



INSTITUT INTERNATIONAL DES DROITS DE L'HOMME

fondé par René CASSIN en 1969

www.iidh.org

LE DROIT DES PRESOMPTIONS fait généralement l'objet d'une certaine méconnaissance : le terme de présomption semble recouvrir des notions variées ne partageant que leur appellation. Mais, grâce au droit européen des droits de l'Homme et à son potentiel comparatiste, on s'aperçoit que les présomptions correspondent toutes à un même mouvement de pensée malgré leur diversité. Plus précisément, trois catégories de présomptions, les présomptions-preuves, les présomptions-postulats et les présomptions-concepts jouent un rôle juridique précis : les premières allègent la charge de la preuve en déplaçant son objet, les deuxièmes attribuent la charge de la preuve et les troisièmes constituent les raisons d'être d'une jurisprudence. Toutes trois correspondent à des principes d'orientation cognitifs, c'est-à-dire à des sources de connaissance préorientée par les buts de celui qui les met en œuvre. Par ailleurs, le droit européen des droits de l'Homme révèle que les présomptions occupent une place importante au sein du système juridique : elles participent à sa cohésion, car ce sont des techniques de réalisation et de régulation, mais encore à son évolution, entendue dans un sens progressiste. En définitive, elles apparaissent comme des techniques juridiques profondément légitimes qui peuvent quitter leur statut dépréciatif de pis-aller pour celui, plus lumineux, de figures tutélaires du Droit.

Anne-Blandine CAIRE est Maître de conférences à l'Université de Bretagne Occidentale.

Collection dirigée par Gérard COHEN-JONATHAN et Sébastien TOUZÉ

ISBN 978-2-233-00641-7

54 €

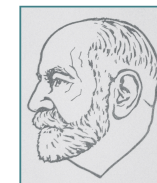
A.-B.
CAIRE

18

RELECTURE DU DROIT DES PRESOMPTIONS A LA LUMIERE
DU DROIT EUROPEEN DES DROITS DE L'HOMME

PEDONE

PUBLICATIONS DE L'INSTITUT INTERNATIONAL DES DROITS DE L'HOMME



RELECTURE
DU DROIT DES PRESOMPTIONS
A LA LUMIERE
DU DROIT EUROPEEN
DES DROITS DE L'HOMME

Anne-Blandine CAIRE

Prix René CASSIN 2011

Préface Jean-Pierre MARGUENAUD

EDITIONS A. PEDONE - 13 RUE SOUFFLOT - 75005 PARIS



INSTITUT RENE CASSIN DE STRASBOURG